



Un investissement de 160 000 \$ aux habitations Sainte-Lucie



Depuis la mi-octobre, 160 000 \$ sont investis dans des travaux qui visent notamment à refaire la toiture des immeubles situés au 8831, 8839, 8845 et 8851 de la 15^e Avenue.

Les travaux s'échelonnent sur une période d'environ six semaines. Les nouvelles toitures assureront une meilleure étanchéité et seront fabriquées d'une membrane conventionnelle cinq plis recouverte de gravier de marbre blanc qui contribuera à réduire l'absorption de la chaleur en été.

Au moment des travaux de réfection de la toiture, les locataires devraient enlever tous les objets qui se trouvent sur leur balcon ou les couvrir pour les protéger des débris et de la poussière qui en résulteront. De plus, les locataires qui possèdent une antenne parabolique

fixée sur la toiture ou sur le parapet (bordure du toit) doivent la faire retirer par leur fournisseur pour la période des travaux. Nous sommes conscients des incon vénients que causent les travaux et nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

UN VIRAGE VERT À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL

Soucieux d'améliorer la qualité de vie de ses locataires, l'Office municipal d'habitation de Montréal pose de petits gestes qui ont un impact positif sur la santé et le bien-être de tous, par exemple, en luttant contre les îlots de chaleur. Le phénomène d'îlot de chaleur urbain est caractérisé par des températures estivales plus élevées en ville parce que la majorité des surfaces qui sont minéralisées (béton, brique, asphalte) se réchauffent rapidement au soleil, conservent cette chaleur et en rejettent une partie la nuit venue, ce qui limite la possibilité de rafraîchissement là où l'air circule peu.

Aux habitations Sainte-Lucie, l'Office a opté pour une nouvelle toiture recouverte de gravier de marbre blanc. C'est une alternative aux toitures conventionnelles qui permet de réfléchir les rayons du soleil et de diminuer la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment.



L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINTE-LUCIE

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Monique Dupras
- ◆ Surveillant de travaux :
Bernard Rocheleau
- ◆ Directrice de projets :
Chantale Montpetit



Monique Dupras



Bernard Rocheleau



Chantale Montpetit



Michèle Daniels

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Abdelhak Jouiad
- ◆ Agente de location :
Denise Labonté
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels

ANTENNES PARABOLIQUES

Lorsque les travaux de réfection de la toiture seront terminés, **une base sera installée sur le toit** pour recevoir toutes les antennes paraboliques et prévenir ainsi la détérioration des murs et des rampes des balcons. Des avis vous informeront du moment où vous pourrez faire réinstaller votre antenne par un professionnel.

Si cette situation vous concerne, veuillez contacter Monique Dupras, agente de liaison, au : 514 872-6646.

L'ENTREPRENEUR

Les toitures Vick et associés inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Sainte-Lucie. L'horaire de travail des ouvriers s'échelonnara de **7 h 30 à 17 h** du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge

Graphisme
Optik Design inc.